



EUROPEAN EDUCATION AND CULTURE EXECUTIVE
AGENCY (EACEA)

EACEA.A – Erasmus+, EU Solidarity Corps
A.1 – European Higher Education

Audrey VALLAT
INSTITUTS DE FORMATION EN
ERGOTHERAPIE ET KINESITHERAPIE
RUE DE SAINT PRIEST 1672 - PARC
EUROMEDECINE
34090 MONTPELLIER
FRANCE

Subject: Erasmus+ Programme (ERASMUS)
Call: ERASMUS-2021-ECHE-CERT
Project: 101049053 — ECHE-IFE-IFMK
Award letter

Dear Madam/Sir,

I am writing in connection with your application for the above-mentioned call.

Having completed the evaluation, we are pleased to inform you that your application has been positively evaluated and that your institution will be awarded the **“ERASMUS CHARTER FOR HIGHER EDUCATION 2021-2027” quality certificate**.

Please find enclosed the evaluation summary report (ESR) for your application.

⚠ Please note that this letter does **NOT** constitute any **commitment for funding**. EU quality certificates merely constitute a pre-requisite for being allowed to **apply** for funding under EU calls.

⚠ Please also note that compliance with the quality standards will be subject to regular monitoring, and that we reserve the right to **withdraw** the certificate in case of non-compliance.

For any questions, please contact us via your [Funding & Tenders Portal account](#).

Yours faithfully,

Jose-Lorenzo VALLES
Head of Unit

Enclosure: Evaluation summary report (ESR)

ERASMUS+ POLICY STATEMENT (EPS) 2021 2027

Participation in Erasmus+

L'Institut de Formation en Ergothérapie et l'Institut de Formation de Kinésithérapie (IFE-IFMK) souhaitent poursuivre leur participation au Programme Erasmus+, plus particulièrement pour la période 2021/2027 dans l'Action Clé 1 « Mobilité des individus apprenants et personnels ».

Ils s'inscrivent tous deux, au travers d'une volonté de participation au Programme Erasmus+, dans une stratégie d'internationalisation. Comme ce fut le cas au travers de la charte 2014/2021, cela sera poursuivi par des actions de mobilité des étudiants et de l'équipe pédagogique.

Cette volonté et mise en place d'actions apparaissent dans le projet pédagogique. Celui-ci est présenté chaque année et accompagné d'un bilan lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI).

Il est par conséquent validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), autorité de tutelle pédagogique, de l'Université de Montpellier avec laquelle une convention est établie ainsi que par le Conseil Régional.

Les deux Instituts dépendent de l'association KEEFP : Kinésithérapie Ergothérapie Enseignement Formation Permanent.

Les Instituts accueillent 650 étudiants à l'année :

- 250 en ergothérapie
- 400 en kinésithérapie.

En tant qu'établissement supérieur de formation et de recherche, l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) souhaitent continuer à amener les futurs professionnels paramédicaux à se questionner et ainsi proposer des expériences de stage à l'étranger dans le cadre du Programme Erasmus+. Ces dernières apportent une réelle plus-value aux formations suivies, notamment dans la prise de conscience du monde qui nous entoure et ce qui le compose socialement et culturellement.

Ces mobilités permettent de se confronter à des réalités culturelles et socioéconomiques différentes, ce qui contribue à développer, d'une part, l'ouverture d'esprit et, d'autre part, l'opportunité de s'enrichir de pratiques professionnelles différentes. Le développement de l'internationalisation par des échanges économiques et culturels, ainsi que les relations entre les nations européennes motivent d'autant plus à poursuivre l'internationalisation dans nos formations paramédicales.

La participation au Programme Erasmus+ est donc un atout dans la mise en place d'une stratégie d'internationalisation pour l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK).

Cette stratégie se déploie depuis 2014 année où l'IFE et l'IFMK ont signé leur première charte.

Strategy, objectives and impact

L'objectif premier de la participation au Programme Erasmus+ est de permettre aux personnes bénéficiant de ce projet d'éveiller un engagement dans la démocratie et le partage des valeurs européennes.

Les échanges avec les divers partenaires européens de la formation en ergothérapie et en kinésithérapie permettront de continuer une veille sur les évolutions des savoirs, des compétences, des professions et des possibles emplois accessibles aux titulaires du diplôme d'Etat d'Ergothérapie et de Kinésithérapie.

Le Programme 2021/2027 permettra à l'Institut de Formation en Ergothérapie et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFE-IFMK) de rendre possible au moins une action de mobilité sortante annuelle d'étudiants à des fins de stage et des actions de mobilité de personnels, à des fins de formation et/ou d'éducation.

La possibilité d'obtenir la charte ECHE permettra à l'Institut de Formation en Ergothérapie et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFE-IFMK) d'adhérer au Consortium régional, qui par ses moyens mutualisés (humains, financiers, méthodologiques et en logistiques) assure une modernisation entre établissements membres.

En s'intégrant au programme Erasmus+, la mobilité du personnel permet le développement et l'ouverture sur les apports et nouvelles conceptions pédagogiques en tenant compte de l'évolution de la formation professionnelle.

Il y sera ciblé plusieurs objectifs :

- Participer à la construction européenne de la profession et son évolution,
- Développer des compétences interculturelles,
- Professionnaliser l'accompagnement,
- Maîtriser des procédures et des moyens, notamment logistiques et didactiques,
- Développer la recherche et l'échange sur les diverses pratiques par le biais du déploiement des nouvelles technologies dans le domaine de la pédagogie.

A ce jour, nous avons pu mettre en place une mobilité concernant deux formateurs en janvier 2020 permettant de développer les compétences et approfondir les connaissances sur l'évolution de la profession d'ergothérapie au travers des sciences de l'occupation.

Quant aux étudiants, nous faisons le choix de cibler l'organisation de la mobilité des étudiants en ergothérapie et en kinésithérapie à partir des étudiants de la 2^{ème} année de formation. Des critères sont définis afin de valider et finaliser le projet de l'étudiant.

Ceci permet à l'étudiant de :

- Se confronter à d'autres pratiques professionnelles en stage, tout en continuant d'acquérir celles requises dans leur programme de formation,
- De développer une posture professionnelle en lien avec les mobilités de populations et leur état sanitaire,
- Permettre l'évolution des pratiques et leur incidence culturelle, confrontées aux usages, aux croyances, aux données vérifiées de la science et aux contraintes socioéconomiques.
- A posteriori de la mise en œuvre du projet de mobilité d'un étudiant en soins ergothérapie et en kinésithérapie à partir de la 2^{ème} année de formation ou d'un personnel des Instituts aura un impact et apportera potentiellement :
- Une plus-value pour le parcours de l'étudiant et du personnel effectuant des mobilités,
- Une attractivité, rayonnement de l'IFE et de l'IFMK avec le développement des partenariats avec les établissements de formation de la région Occitanie, ainsi qu'un renforcement des partenariats en Europe et à l'international,
- Une valorisation de l'IFE et de l'IFMK de Montpellier comme acteur de développement professionnel et territorial,
- Une implication accrue et adéquate dans le Consortium régional comme élément d'amélioration de la gouvernance et de l'économie du dispositif de formation,
- Une évolution en qualité des formations grâce à la montée en qualité et compétences des personnels, notamment des formatrices et formateurs cadres pédagogiques ainsi que des vacataires.

L'un de nos objectifs est d'être en amélioration continue du dispositif de formation et des outils pédagogiques utilisés au sein des deux Instituts. La recherche dans la profession d'ergothérapie et de kinésithérapie est un point essentiel pour permettre l'amélioration mais aussi la création de nouvelles séquences pédagogiques. Pour ceci nous nous appuyons sur la mise en situation écologique et sur la simulation en santé.

De plus, l'équipe pédagogique des deux Instituts utilisent une base de données scientifique à partir d'une veille documentaire nationale et internationale.

Indicators

Indicateur de l'attractivité et du rayonnement

- Suivi annuel des partenariats et des collaborations

Indicateurs du développement des mobilités d'apprenants et de personnels :

- Le nombre de mobilités étudiantes sortantes réalisées dans le cadre des formations en Kinésithérapie.
- Le nombre de mobilités sortantes dans le cadre de la formation en ergothérapie
- Le nombre de mobilités sortantes de professionnels (formateurs, cadres pédagogiques, personnels administratifs et de direction, assistant de formation, etc.) ;
- Suivi annuel du nombre de mobilités sortantes.

Indicateur de la pertinence de la mobilité choisie par l'étudiant :

- Les compétences acquises sont évaluées par un entretien individuel avec le formateur référent du suivi pédagogique et stage pour l'étudiant. Un compte rendu est finalisé permettant d'apprécier la plus-value de la mobilité.
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction de l'étudiant sur le déroulement de son projet.